

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 5 (1932)

Heft: 5

Artikel: La machine et le meuble en Suisse : articles de série ou pièce unique?

Autor: Moos, Herbert-J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève. (Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés).

Paraît tous les mois
Abonnement 5 frs.
Etranger 7.50 frs.

Édition : NEULAND VERLAG S. A., Stauffacherstr. 45, Zürich.
Rédaction : H. MINNER, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Mai 1932

5^e année N° 5

La machine et le meuble en Suisse.

Articles de série ou pièce unique ?

Extrait de „L'Oeuvre“

Dans le numéro du mois dernier, j'ai essayé de donner une idée générale de la transformation de l'artisanat en une organisation industrielle-capitaliste telle que celle-ci s'est effectuée en Angleterre et sur notre continent. Aujourd'hui j'aimerais exposer les avantages et les dangers que cette transformation peut avoir pour l'industrie du meuble en Suisse, ainsi que l'enseignement que nous devrions en tirer.

L'influence française en Suisse au XVIII^e siècle.

Au moment où l'introduction de la machine se fit sentir dans l'industrie mobilière de notre continent, la Suisse, au point de vue de l'habitation, vivait encore du souvenir du XVIII^e siècle. L'influence de Versailles avait été sensible non seulement dans les cantons de langue française, mais surtout dans les villes possédant une puissante aristocratie en rapport avec la cour des rois de France. Si Zurich et quelques cités de la Suisse alémanique ont été davantage en contact avec le XVIII^e siècle prussien, marqué par la personnalité de Frédéric le Grand, et avec le milieu de Weimar — comme le prouve la tournure d'esprit de Salomon Landolt, le bailli de Greifensee, de Johann Georg Zimmermann, le médecin du roi de Prusse, de Lavater, etc. — Berne s'est tant inspirée de Versailles que son aristocratie ne savait même plus parler sa langue maternelle. Et, il faut le dire, les artisans de Leurs Excellences de Berne étaient si bien imprégnés de l'esprit des modes du siècle et non seulement de leurs manifestations extérieures, qu'ils arrivaient à créer un style XVIII^e qui, tout en rivalisant souvent avec celui de Paris, n'en restait pas moins original. Leurs fauteuils avaient un cachet spécial, une vigueur campagnarde qui n'enlevait rien à leur élégance, et les commodes d'artistes tels que Funk se distinguaient nettement du meuble français, tout en restant parfaitement dans le ton de l'époque. De même que la France avait su nationaliser l'art classique, Berne avait fait des meubles de l'époque de Louis XV et de Louis XVI des gentilshommes bernois.

Les origines de l'industrie en Suisse.

Au point de vue de l'industrie, le développement de certaines contrées de la Suisse avait été non moins rapide. La révocation de l'Edit de Nantes avait fait fuir en Suisse maintes familles d'horlogers, de graveurs et de peintres sur émail, qui ne manquèrent pas de donner à l'industrie horlogère une impulsion nouvelle. Genève vit augmenter ses manufactures, et le Jura neuchâtelois se peupla de nombreux ménages d'horlogers-agriculteurs qui travaillaient à domicile sur leurs métiers. Et quand, inspirés des androïdes exécutés par les Jaquet-Droz à La Chaux-de-Fonds, apparurent à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle, les machines automatiques pour la fabrication en série des montres de poche, l'industrie horlogère suisse était devenue une des premières du monde et par sa qualité et par sa précision. La Suisse, à ce moment, était aussi connue à l'étranger par ses industries qu'elle est méconnue aujourd'hui, dans bien des milieux, à cause d'une intense propagande officieuse qui ne tient compte que des beautés naturelles du pays et du goût des touristes. Elle paraissait plus industrielle alors que de nos jours où elle occupe pourtant la troisième place parmi les pays industriels de l'Europe.

Donc, en Suisse, toutes les conditions semblaient acquises à une transformation rapide de l'artisanat en une organisation industrielle-capitaliste telle que l'Angleterre la possédait. Toutefois, tel n'a pas été le cas et notre pays, qui débuta si brillamment au XIX^e siècle, a subi le même développement lent de l'application de la machine que la France et l'Allemagne et non en devançant ces grands pays, mais en les suivant. Les raisons en sont multiples et j'aimerais en esquisser les deux principales.

Artisanat et industrie.

En premier lieu, il faut constater que, du point de vue de l'art, l'artisanat suisse tendait plutôt vers l'industrie et, de ce fait, ne pouvait que difficilement servir d'école aux artistes. La fabrication des meubles et d'autres objets d'art était moins

innée à la race qu'elle ne correspondait à une demande passagère, à un besoin momentané. Aussi longtemps que la société élégante de Berne exigeait des tables, des chaises, même des hôtels particuliers dignes de ses relations, aussi longtemps l'artisan bernois faisait un effort pour la satisfaire. Mais, le jour où cette aristocratie perdit le pouvoir, où toute l'élite du pays travailla à l'unification de la Suisse, à l'établissement de la démocratie et à la codification de la Constitution de 1848, cette exi-



Gottfried Keller
par Karl Stauffer

gence cessa subitement. Les meilleurs éléments de la classe qui prit le pouvoir étaient des hommes de la tournure de Gottfried Keller que le peintre Stauffer a dessiné assis sur une méchante chaise, tenant à la main un mouchoir à gros carreaux pour s'essuyer le front. Et, on comprend aisément que ces citoyens avaient d'autres soucis que celui d'être logés comme des Grands d'Espagne. La demande du beau et du luxe disparaissant, l'artisan tomba dans la routine, ou s'orienta vers la petite industrie. Il n'était plus question de créer du nouveau à l'aide de la machine.

En second lieu, il paraît non moins visible que, du point de vue industriel, l'industrie suisse avait tout de l'artisanat. Ses produits tenaient autant de la conscience de l'ouvrier que de la mécanique. Le pays, coupé de la mer et ne possédant aucune des matières premières, ne pouvait concourir sur le marché européen qu'en produisant des objets de haute qualité. A l'étranger, la Suisse vit construire de formidables industries qui prospéraient et se perfectionnaient grâce à un hinterland dix fois plus grand que la Suisse, grâce aux débouchés qu'offraient le Nouveau Monde, et grâce aussi à la pré-

sence de matières premières. Et, tandis que ses voisins agrandissaient leurs usines et leurs marchés, le Suisse fut obligé de se replier sur lui-même et de se développer non en surface, mais en profondeur. La conséquence en fut que là où l'étranger tendait vers une lente rationalisation et une fabrication en masse, le Suisse s'acheminait vers une production plus soignée, plus scientifique. L'Allemagne multiplia ses immenses usines dans lesquelles travaillaient des milliers d'ouvriers, au moment où la Suisse, de par les exigences de son industrie spécialisée, créait des milliers de petits foyers d'ouvriers, toute une industrie à domicile. Et les quelques branches auxquelles ce système était applicable, c'est-à-dire l'horlogerie et l'industrie textile, ne pouvaient prendre cet essor industriel qui aurait enseigné aux artistes de se servir de la machine selon les possibilités contenues en elle. L'exemple industriel que l'artiste suisse avait sous les yeux n'était fait que pour le replier sur lui-même et non pour lui ouvrir un monde industriel à venir. Le Suisse avait été un industriel et, de par la qualité de son travail, il dut retourner à l'artisanat.

La fabrication du meuble moderne en Suisse.

Alors, aujourd'hui maintenant, en 1932, au moment où le meuble moderne est définitivement consacré, où l'étranger, grâce à la rationalisation, continue à nous enlever le marché dans notre propre pays, où la prophétie de Robert Owen disant, en 1818 déjà, que le machinisme, en produisant plus que l'humanité peut consommer, déchaînera de grandes catastrophes, commence à se réaliser, à ce moment que faisons-nous, que devons-nous faire? Je tâcherai de répondre à la première de ces deux questions et de donner mon humble avis au sujet de la seconde. Voyons:

Les architectes et les ensembliers de notre pays, du moins ceux qui méritent ce nom, se sont résolument tournés vers l'art moderne, vers les seules réalisations qui correspondent à notre vie intellectuelle et pratique. Ils créent des maisons et des meubles de formes et de conceptions issues, en quelque sorte, des possibilités que notre époque demande au machinisme, à la technique. Mais ne possédant, en général du moins, ni usines modernes ni le marché suffisant et justifiant une grande production, il leur arrive de construire les maisons et d'exécuter les meubles qu'ils avaient conçus selon les méthodes rationalistes-industrielles, par des procédés surannés en honneur parmi les artisans. Cela est si vrai que nous avons souvent de la peine à comprendre que tel ou tel meuble, merveilleusement étudié en vue d'une impeccable reproduction en série, est exécuté une seule et unique fois par un artisan de chez nous. Et nous sommes aussi souvent étonnés que des maisons, dont la conception même ne se justifie que par l'emploi des multiples possibilités qu'offre le béton armé, se construisent non par des procédés modernes, mais à l'aide des pierres de Meillerie transportées par bateaux à voiles. Nos architectes et nos ensembliers subissent aujourd'hui les mêmes lois que nos industriels et nos artisans au début du siècle passé. Pour les mêmes raisons qu'eux, ils sont obligés de



Meuble du XVIII^e siècle par l'ébéniste bernois Funck.

se replier sur eux-mêmes, de renoncer au développement harmonieux de leurs conceptions et de leurs moyens de réalisation. Et, en épousant les formes nouvelles, mais en les réalisant non à la manière à laquelle elles doivent leur vie et leur justification, nos artistes font de la rationalisation à rebours, de l'antiquité sous un extérieur neuf, de l'artisanat à allure industrielle. La pièce de série devient, bien souvent, une pièce unique.

Un dilemme.

Mais, comment sortir de cette impasse? Si nous passons à la rationalisation poussée, le marché nous manquera et nous accentuerons le chômage. Trois ou quatre ensembliers et une vingtaine d'architectes suffiront à pourvoir aux besoins en maisons et en meubles pour toute la Suisse. Quelques usines nous livreront tout notre mobilier standardisé et notre maison type. Mais cette conception de l'habitation future ne se heurte pas seulement aux mêmes difficultés qu'une industrie rationalisée, mais encore à notre mentalité de citoyens non d'un Etat centralisé, mais d'une confédération embrassant des races différentes. Par contre, si nous voulons remplacer, à l'instar de notre industrie, la grande production en série par la production soignée et supérieure, nous nous heurterons à une autre difficulté. En effet, la qualité d'un meuble n'est pas uniquement dans la bienfacture, comme c'est le cas en ce qui concerne les produits industriels; elle tient autant de l'art que de l'industrie. Mais, pour dépasser nos voisins et pour créer un meuble supérieur en qualité que le leur, il nous faudrait un centre de civilisation comme Paris et une tradition artistique comme celle de la France. Et même si nous arrivions, par miracle, à créer ce

meuble supérieur, le marché pour un article aussi difficilement exportable et les matières premières indispensables à sa fabrication rationnelle nous feraient défaut. Nous ne serions pas plus avancés qu'auparavant. Ainsi, cela nous prouve qu'aussi bien la rationalisation que la fabrication de meubles de haute qualité et reconnus sur le marché international se heurteraient à des difficultés insurmontables. Nous ne pouvons qu'enregistrer quelques succès isolés, mais non créer un art décoratif suisse s'imposant de façon à constituer un article d'exportation.

Qu'apportera l'avenir ?

Notre situation est donc grave. Elle reflète, en quelque sorte, la tragédie sociale qui se joue, en ces années, sur tous les continents du monde. Et elle se complique encore, en qui concerne l'avenir de notre art décoratif, du fait que nous embrassons, sur notre petit territoire, trois nationalités à la fois. De social, elle devient encore historique et ethnique. Il est même possible que seules la création de l'Union européenne et, par la suppression des barrières douanières, la formation d'un grand marché européen puissent y apporter un remède. Et, une fois de plus, on demande au peuple suisse et à son élite de trouver une solution à une question qui, dans l'avenir, ne trouvera probablement plus jamais de solution, mais uniquement des réponses valables quelques instants. Le courage de nos artistes nous fera encore participer au rythme de vie de notre époque suivant leur talent et suivant les conditions de leur milieu. Donc, soyons indulgents et accusons le sort.

Herbert-J. Moos.